



RENCONTRE EUROPE-AFRIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

25 - 27 Novembre 2008

Palais de la Culture de Treichville, Abidjan



cités unies
France



SSOMMAIRE

Contexte de la rencontre

3

Thème de la rencontre

5

Tables rondes et visites de terrain

6

Organisation de la rencontre

7



CONTEXTE DE LA RENCONTRE

Du 25 au 27 Novembre 2008 se tiendra à Abidjan la Première rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales qui réunira, autour de leurs homologues Ivoiriens un important parterre d'élus et d'acteurs locaux africains et européens, venus échanger sur « la gouvernance locale, la paix et le développement durable ».

Placé sous le haut patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Laurent Gbagbo, 500 participants africains et européens sont ainsi attendus à cet évènement.

Les collectivités territoriales ivoiriennes se heurtent aujourd'hui à bien des difficultés. Les remous socio-politiques qu'elles traversent ont rendu le contexte local plus fragile compte tenu notamment d'une pauvreté accentuée par l'exode massif de populations poussées par la crise politico-militaire et les dégradations subies par les services de base. Le contexte international qui s'invite au niveau local par le biais d'une crise alimentaire doublée d'une crise énergétique rend la mission des élus particulièrement délicate.

Dans ce contexte sensible, force est de constater que les ressources allouées aux collectivités territoriales pour honorer les compétences qui leur ont été dévolues sont trop faibles, voire inexistantes, et ne peuvent permettre aux élus locaux de remplir les missions qui sont les leurs auprès des populations de leurs territoires.

Les dysfonctionnements récurrents des mécanismes institutionnels, techniques et financiers rencontrés par les élus locaux dans l'exercice de leurs compétences apparaissent comme une motivation supplémentaire à la tenue de cette « Première Rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales » tant la recherche de solutions innovantes, le partage d'expériences et d'expertise s'avèrent aujourd'hui incontournables.

Ce faisant, cette « Première Rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales » devrait permettre de renforcer la position des élus locaux dans le dialogue avec les gouvernants ; de rappeler la nécessité de la poursuite et de l'approfondissement de la décentralisation comme un axe stratégique majeur dont on ne saurait faire l'économie dans la gouvernance des États; de constituer une coalition forte en faveur de la décentralisation et du développement local ; d'inscrire à l'agenda international des élus locaux des deux continents un rendez-vous de tous les acteurs intéressés par les défis du développement local aujourd'hui face aux enjeux mondiaux.

En outre, cette Rencontre contribuera à réaffirmer l'expertise et l'expérience des élus locaux à conduire, aux côtés des gouvernants des États, des actions complémentaires et efficaces en matière de cohésion sociale, de gestion des crises et conflits et de reconstruction post-crise ; il mettra en avant combien la coopération décentralisée peut contribuer à un développement local effectif et réussi à une période charnière dans la poursuite du cadre réglementaire de la coopération décentralisée ivoirienne.





CONTEXTE DE LA RENCONTRE

« **Gouvernance locale, paix et développement durable** » constituera le fil conducteur de cette première Rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales.

Ces thématiques seront déclinées en sous-thèmes en résonance avec l'actualité et au coeur des préoccupations profondes des populations, des autorités locales, des gouvernants et des partenaires au développement: "Démocratie, genre et gouvernance locale", "le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des crises : crise alimentaire, crises sociales" et "partenariats collectivités territoriales d'Afrique et d'Europe".

Ces sous-thèmes seront abordés en séances plénières, mais seront également développés par le biais de visites de terrain dans des communes du district d'Abidjan et de régions environnantes.

L'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) et l'Assemblée des Départements et Districts de Côte d'Ivoire (ADDCI), les deux grandes associations faitières des élus locaux ivoiriens sont à l'initiative de cette Première Rencontre en partenariat avec Cités Unies France (CUF), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), l'Union Européenne (UE) et les autorités ministérielles ivoiriennes.





THEME DE LA RENCONTRE

Depuis plusieurs années, force est de constater la volonté des autorités politiques ivoiriennes de faire de la décentralisation un moyen de participation des populations au processus du développement local et de démocratie. Cette volonté s'est traduite par une nouvelle organisation territoriale qui repose sur les principes de la déconcentration et de la décentralisation.

La communalisation complète du territoire national ivoirien traduite par la création de nouveaux types de collectivités et le renforcement des compétences des élus viendra parachever la décentralisation politique et administrative.

Ces collectivités, pour assurer leurs rôles, sont amenées à mobiliser diverses formes de ressources en plus des ressources nationales à travers différentes formes de partenariats.

Cependant, malgré les efforts consentis pour mener à bien le processus de décentralisation, de nombreuses contraintes d'ordre structurel, financier et administratif sont constatées particulièrement dans les pays africains.

Par ailleurs, les situations de crise de tous genres que vivent les pays africains détériorent leurs relations avec leurs partenaires.

Il n'en reste pas moins que la coopération décentralisée est une des voies empruntées par les partenaires au développement pour dynamiser le processus de décentralisation et de sortie de crise en se fondant sur les collectivités territoriales.

C'est dans cette optique que s'inscrit la première rencontre Europe-Afrique des Collectivités Territoriales dénommée « **COLLECTIVEA** » sur le thème « Gouvernance locale, paix et développement durable ». Les collectivités territoriales considèrent que cette forme de coopération doit être explorée et encouragée pour favoriser une meilleure coopération internationale et contribuer à la reconstruction post-crise dans les pays en conflit.

Cette rencontre des collectivités territoriales devrait ainsi contribuer à leur meilleure intégration internationale grâce à la coopération décentralisée.





TABLES RONDES ET VISITES DE TERRAIN

1/ Les tables rondes :

elles comportent trois thèmes : Le premier thème « démocratie, genre et gouvernance locale » dressera un bilan comparé de la décentralisation dans la sous-région, émettra des propositions pour rendre plus effective la décentralisation et s'intéressera notamment à la mobilisation des ressources humaines et financières. Elle fera apparaître le genre comme un outil capital dans le processus démocratique par la mise en évidence des élues locales à travers les actions menées au niveau de la gouvernance et du développement local.

Le deuxième thème consacré à la gestion des crises traitera en substance des questions de la gestion des personnes déplacées et de celle des infrastructures et équipements de base (eau, assainissement, santé, ...) pendant les conflits armés. Les participants travailleront à la prévention des conflits au sein des populations de leur territoire et à l'implication des collectivités territoriales dans la gestion post-crise.

A travers le troisième thème qui traitera du partenariat entre collectivités territoriales d'Afrique et d'Europe, les participants pourront, à partir des problématiques traitées précédemment, développer des partenariats sur les expériences vécues et les partager avec d'autres collectivités. Un cadre formel pourrait être défini et des conventions modèles proposées. Les mécanismes et procédures ainsi développés serviront de base de coopération.

A l'issue de ces travaux, un observatoire sur la décentralisation sera proposé ainsi que des mécanismes visant à favoriser la coopération décentralisée.

2/ Les visites de terrain:

Deux visites de terrain seront proposées à l'ensemble des participants :

La première visite (Grand-Bassam et Koumassi) permettra aux participants de découvrir in situ la réalité du contexte local, du fonctionnement et des procédures administratives et réglementaires des collectivités territoriales ivoiriennes.

La seconde visite dans deux communes du district d'Abidjan (Yopougon et Abobo) permettra de faire écho aux thématiques abordées lors des tables rondes ci-dessus.



ORGANISATION DE LA RENCONTRE

La Rencontre Europe Afrique des collectivités territoriales se déroulera sur trois jours :

- La première journée démarrera le matin par une visite de terrain dans deux communes ivoiriennes suivie dans l'après-midi par la cérémonie d'ouverture de la Rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales et le discours du Président de la République, S.E.M. Laurent Gbagbo.
- La deuxième Journée sera consacrée dans la matinée aux deux premières tables rondes sur la démocratie, le genre et la gouvernance locale, et le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des crises. De nouvelles visites d'étude seront également organisées l'après-midi dans le prolongement des débats du matin.
- La troisième journée s'ouvrira sur la dernière session thématique «partenariats collectivités territoriales d'Afrique et d'Europe». L'après-midi sera consacrée à la lecture des rapports et aux déclarations finales.
- Le lendemain de la rencontre, une visite guidée optionnelle des sites touristiques ivoiriens sera proposée.

PARTICIPANTS ATTENDUS

Sont attendus à cette rencontre des Collectivités Territoriales :

- Les élus locaux (ivoiriens, européens et africains)
- Les associations d'autorités locales
- Les ministères techniques
- Les responsables d'administrations centrales et locales
- Les chefs d'entreprises des secteurs public et privé
- Les représentants d'associations et d'ONG
- Les organisations chargées de l'intégration africaine: Union Africaine-CEDEAO
- Les partenaires au développement
- Les chambres consulaires.

LANGUES

Les deux langues de travail de la rencontre des Collectivités Territoriales sont l'Anglais et le Français. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles.



ORGANISATION DE LA RENCONTRE

SITE DE LA RENCONTRE

La Rencontre aura lieu au Palais de la Culture de Treichville à Abidjan (capitale économique).

HEBERGEMENT

Les frais d'hébergement sont à la charge des participants.

La réservation des chambres peut se faire soit par l'intéressé, soit par le comité d'organisation de la rencontre. Une liste d'hôtels est annexée au présent document.

Lorsque vous réserverez votre chambre, assurez-vous que vous utilisez bien le formulaire spécial fourni par le comité d'organisation qui prouvera à l'hôtel ou à la structure d'hébergement choisie que vous pouvez bénéficier du tarif spécial réservé aux participants de la Rencontre des Collectivités territoriales.

DEPLACEMENT ET RESERVATION

Les réservations des vols et les billets d'avion sont à la charge du participant. Cependant, veuillez communiquer au comité d'organisation les informations suivantes :

- votre nom,
- votre numéro de vol
- la date et l'heure d'arrivée

Pour mieux organiser votre accueil à votre arrivée à l'aéroport.

TRANSPORT

Tous les participants venant par voie aérienne seront attendus à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny. Des navettes seront mises à leur disposition afin d'assurer gratuitement le déplacement entre l'aéroport et les hôtels.

Des navettes entre les hôtels et le Palais de la Culture seront également disponibles pour les participants.





ORGANISATION DE LA RENCONTRE

DROITS D'INSCRIPTION

Votre participation à la « Première Rencontre Europe - Afrique des Collectivités Territoriales » sera confirmée dès réception de votre bulletin d'inscription dûment rempli.

Vous pouvez vous inscrire au plus tard deux semaines avant la rencontre.

Le paiement des droits d'inscription ne concerne pas les élus locaux européens et africains.

Le premier accompagnant est également exempt des frais d'inscription.

A partir du deuxième, chaque accompagnant devra s'acquitter des droits d'inscription fixés à **100 000 f CFA**.

Pour vous inscrire à la Rencontre Internationale des Collectivités Territoriales, veuillez consultez notre site web : **[http :www.uvicoci.org](http://www.uvicoci.org)**

Les formulaires d'inscription dûment complétés peuvent être envoyés au comité d'organisation par email ou par fax aux adresses ci-dessous :

Adresse email : universitedescollectivites@yahoo.fr

Fax : (225) 22 48 53 10

Vous pouvez également nous contacter au (225) 22 48 35 27 pour de plus amples informations

Les droits d'inscription comprennent

- tous les documents afférents à la Rencontre
- un porte document à l'effigie de la Rencontre contenant des informations sur la Rencontre
- les pauses (café-thé) les matins et l'après midi durant la Rencontre
- le déjeuner
- l'annuaire de la liste des participants
- la navette entre l'aéroport, l'hôtel et le site de la Rencontre

Les droits d'inscription ne prennent pas en charge :

Les billets d'avions, l'assurance voyage, le dîner, l'hébergement, les perdiems et la visite touristique.



LISTE DES HOTELS

RECEPTIF HOTELIER	SITUATION GEOGRAPHIQUE	LIEN INTERNET	COÛT / JOUR *
SOFITEL PLATEAU	1, Avenue Delafosse prolongée	www.sofitel.com	107 000 FCFA 164 €
TIAMA - PLATEAU	Boulevard de la République	www.hotel.tiama.ci	103 500 FCFA 158 €
NOVOTEL – PLATEAU	10, Avenue du Général De Gaulle	www.accorhotels.com / accorhotels/fichehotel/fr/ nov/0481/fiche_hotel.shtml	97 000 FCFA 148 €
GOLF HOTEL - COCODY	Riviéra Golf	www.golfhotel-ci.com	88 500 FCFA 135 €
IBIS – MARCORY	7, Boulevard Roume	www.accorhotels.com/ accorhotels/fichehotel/fr/ ibi/0732/fiche_hotel.shtml	51 500 FCFA 79 €

(*) Les coûts ci-dessus mentionnées comprennent la chambre et le petit-déjeuner.

**RENCONTRE EUROPE-AFRIQUE
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

23, 24 et 25 Septembre 2008
Palais de la Culture, Abidjan



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PARTICIPANT

ACCOMPAGNANT

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT OU L'ACCOMPAGNANT

MME MLLE M

Nom

Prénoms

QUALITE

Collectivité / institution / organisme

Nationalité

Adresse professionnelle

Faites-vous partie d'une délégation?

OUI NON

Nom de la délégation

Numero de mobile

Numero de téléphone fixe (*ligne directe*)

Langue de travail

Français Anglais

Numero de fax

E-mail

INFORMATIONS GENERALES

Date d'arrivée / / Date de départ / / Circuit touristique * (1 journée) oui non

Hôtel Nombre de jours

Offre disponible sur www.uvicoci.org

(*) Le circuit touristique est optionnel et à la charge du participant. Il se déroulera le lendemain de la clôture de la rencontre.

INTERETS PARTICULIERS

Développement local	<input type="checkbox"/>	Bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	Gestion des crises	<input type="checkbox"/>
Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	Démocratie	<input type="checkbox"/>	Reconstruction post-crise	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input type="checkbox"/>	Coopération décentralisée	<input type="checkbox"/>	Prévention des conflits	<input type="checkbox"/>

DROITS D'INSCRIPTION ET MODE DE PAIEMENT

Les droits d'inscription au Sommet des Collectivités sont fixés comme suit :

Elu local **Gratuit**

Premier accompagnant **Gratuit**

Accompagnant supplémentaire **100 000 FCFA (152, 44€)**

Mode de paiement Espèces Chèque Virement bancaire

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)
Agence Abidjan Plateau

Avenue Marchand, Imm. SCIAM - 01 BP 670 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 51 00 - Fax : (225) 20 21 35 78
E-mail : bni@bni-ci.net
Web : www.bni.ci

Bénéficiaire : PACOM CENTRAL

N° du compte : 01 00 00 730 163
Swift code : CSSSCIAB
Code Banque : A 00 92
Code guichet : 01001
RIB : 47

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les frais d'hébergement et le billet d'avion sont à la charge des participants. La réservation des chambres peut se faire soit par l'intéressé, soit par le comité d'organisation du sommet.
 - Tous les participants venant par voie aérienne seront attendus à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny. Des navettes seront mises à leur disposition afin d'assurer gratuitement le déplacement entre l'aéroport et les hôtels.
 - Pour vous inscrire à la Rencontre Europe-Afrique des Collectivités Territoriales, veuillez consulter notre site web : <http://www.uvicoci.org> ou contacter nos services qui vous transmettront la fiche d'inscription.
 - Les formulaires d'inscription peuvent être envoyés au comité d'organisation par email ou par fax aux adresses ci-dessous :
Adresse email : universitedescollectivites@yahoo.fr
Fax : (225) 22 48 53 10.
- Vous pouvez également nous contacter au (225) 22 48 35 27 / 22 44 92 07 pour de plus amples informations.

J'accepte les termes et conditions d'inscription à la Première Rencontre Europe-Afrique des collectivités territoriales

NOM :

PRENOMS :

Signature :

NB : Tout participant doit s'acquitter de son droit de participation au plus tard deux semaines avant l'ouverture du sommet

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This includes not only sales and purchases but also the flow of cash and the collection of receivables. It is essential to have a clear understanding of the company's financial position at all times.

The second part of the document focuses on the management of working capital. This involves ensuring that there is enough cash on hand to cover the company's short-term obligations. It also includes strategies for reducing inventory levels and improving the efficiency of the supply chain.

The third part of the document deals with the financing of the company's operations. This includes identifying the sources of capital, such as bank loans, bonds, and equity. It also involves determining the optimal mix of debt and equity financing to minimize the cost of capital.

The fourth part of the document discusses the role of the treasurer in the company. This includes the treasurer's responsibility for managing the company's financial resources and ensuring that the company's financial goals are met. It also involves the treasurer's role in providing financial advice to the company's management.

The fifth part of the document covers the importance of risk management in financial management. This includes identifying the risks that the company faces, such as market risk, credit risk, and operational risk. It also involves developing strategies to mitigate these risks and protect the company's financial position.

The sixth part of the document discusses the role of financial management in the overall success of the company. This includes the importance of having a clear financial strategy and the role of financial management in implementing this strategy. It also involves the importance of having accurate financial information and the role of financial management in providing this information to the company's management.

The seventh part of the document covers the importance of ethical considerations in financial management. This includes the importance of being transparent and honest in all financial transactions and the role of financial management in ensuring that the company's financial practices are ethical.

The eighth part of the document discusses the role of financial management in the future of the company. This includes the importance of staying up-to-date on the latest financial trends and the role of financial management in adapting to these trends. It also involves the importance of having a long-term financial plan and the role of financial management in implementing this plan.

The ninth part of the document covers the importance of communication in financial management. This includes the importance of having clear communication channels and the role of financial management in providing financial information to the company's management and stakeholders.

The tenth part of the document discusses the role of financial management in the overall success of the company. This includes the importance of having a clear financial strategy and the role of financial management in implementing this strategy. It also involves the importance of having accurate financial information and the role of financial management in providing this information to the company's management.